

## ELARGISSEMENT DE LA CONVENTION-CADRE D'UTILISATION DES MISSIONS FACULTATIVES DU CDG17 AU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (CNFPT)

### DELIBERATION DEL-2025-02/n°04

Le mardi 11 février 2025 à 11h00, le Conseil d'Administration légalement convoqué le mardi 4 février 2025, s'est réuni en visioconférence, sur proposition du Président, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Alexandre GRENOT, Maire des Gonds.

COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS			
TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
Alexandre GRENOT, Maire des GONDS Président	Présent	Isabelle BERTIN, Conseillère municipale de COURCON	
Marie-Danielle GIRAudeau, Maire de FONTAINES D'OZILLAC 1 <sup>ère</sup> Vice-Présidente	Présente	Laurent MORICHON, Maire de TESSON	
Laurent BOUILLÉ, Maire de SONNAC 2 <sup>ème</sup> Vice-Président	Excusé	Françoise DURAND, Maire-Adjointe de BUSSAC-SUR-CHARENTE	Présente
Sylvie MARCILLY, Conseillère municipale de FOURAS 3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	Excusée – Pouvoir à M. GRENOT	Denis ROUYER, Maire de LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN	
David BAUDON, Maire de LA JARRIE 4 <sup>ème</sup> Vice-Président	Excusé	Joëlle BOULON, Maire d'ARCES-SUR-GIRONDE	
Ornella TACHE, Maire de PAILLÉ	Présente	Gérard BOUHIER, Maire de TAUGON	
Maud MAINGOT, Maire de SOUBRAN	Excusée – Pouvoir à M. FOUCHER		
Monique RIVIÈRE, Maire de SAINTE-RADEGONDE	Présente	Gilles GAY, Maire d'AIGREFEUILLE D'AUNIS	
Jean-Marie TONNEAU, Maire de BOUGNEAU	Présent	Marie BASCLE, Maire des MATHES	
Renée BONNEAU, Maire de SAINT-LOUP DE SAINTONGE	Excusée	François VENDITTOZZI, Maire de VILLEDoux	
Julien MOUCHEBOEUF, Maire de MONTGUYON	Présent	Anne DRIBAUTL, Maire-Adjointe de SAINT-AIGULIN	
Alisson CURTY, Maire de CIRÉ-D'AUNIS	Excusée	Olivier MARTIN, Maire de CORME-ECLUSE	
René ESCLOUPIER, Maire d'AUMAGNE		Suzanne FAVREAU, Maire de SIECQ	
Catherine DESPREZ, Maire de SURGÈRES	Excusée	Mikaël MOINET, Maire de NIEUL-LES-SAINTEs	
Jean-Michel CHATELIER, Maire de MEURSAC	Présent		
Annick THIBAUTL, Maire-Adjointe de JONZAC	Excusée – Pouvoir à Mme GIRAudeau	Patrick RAYTON, Maire de LA COUARDE-SUR-MER	
Alain FOUCHER, Maire de GRANDJEAN	Présent	Isabelle TARDY, Maire de CLION-SUR-SEUGNE	
Myriam DEBARGE, Maire-Adjointe de SAINT-JEAN-D'ANGELY		Didier ROBLIN, Maire d'YVES	
Simon VILLARD, Maire de SAINT-FROULT		Catherine LEJEUNE, Maire-Adjointe de SAINT-TROJAN-LES-BAINS	
Marie-Line CHEMINADE, Vice-Présidente de la CDA de Saintes	Excusée – Pouvoir à Mme RIVIÈRE	Jean-Claude GODINEAU, Président de la CDC Vals de Saintonge	
Jean-Pierre SERVANT, Président de la CDC Aunis Atlantique	Excusé – Pouvoir à Mme TACHE	Corinne ETOURNEAU, Présidente du SIPAR de Burie / Matha / Saint-Hilaire	
Lise MATTIAZZO, Conseillère communautaire de la CDC de Haute-Saintonge		Gérard PONS, Président du Syndicat mixte du Port de Commerce de Rochefort / Tonnay-Charente	

**COLLECTIVITÉS / ÉTABLISSEMENTS NON AFFILIÉS ADHÉRENTS AU SOCLE COMMUN****TITULAIRES****SUPPLÉANTS**

TITULAIRES		SUPPLÉANTS	
<b>Laurent CHANTOURY</b> , Conseiller municipal de SAINTES		<b>Nadine DAVID</b> , Maire-adjointe de ROYAN	
<b>Marylise FLEURET-PAGNOUX</b> , Conseillère municipale de LA ROCHELLE		<b>Caroline CAMPODARVE-PUENTE</b> , Maire-adjointe de ROCHEFORT	
<b>Isabelle GIREAUD</b> , Administratrice du CCAS de Rochefort	Excusée – Pouvoir à M. TONNEAU	<b>Laurence PADROSA</b> , Administratrice du CCAS de Rochefort	
<b>Denis MOALLIC</b> , Administrateur du CCAS de Royan	Excusé – Pouvoir à M. CHATELIER	<b>Danièle CARLIER MIZRAHI</b> , Administratrice du CCAS de La Rochelle	
<b>Chantal GUIMBERTEAU</b> , Conseillère départementale	Excusée – Pouvoir à M. MOUCHEBOEUF		
<b>Dominique GUÉGO</b> , Conseiller départemental			

\* Assistait à la réunion en visioconférence

\*\* Assistait à la réunion sans pouvoir de vote (titulaire présent)

Mme Marie-Danielle GIRAUDEAU assurait les fonctions de Secrétaire de séance.

MEMBRES EN EXERCICE :	28
MEMBRES PRESENTS :	9
NOMBRE DE POUVOIRS :	8
NOMBRE DE VOTANTS :	17

M. Sylvain POULARD, Payeur départemental était excusé.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION :

Mme Nathalie PARLANT, Directrice du CDG17

Mme Corinne LARRÈRE, Assistante de Direction du CDG17

M. Adrien DUBOIS, Responsable Pôle Ressources du CDG17

**ELARGISSEMENT DE LA CONVENTION-CADRE  
D'UTILISATION DES MISSIONS FACULTATIVES DU CDG17  
AU CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE (CNFPT)**

**DELIBERATION  
DEL-2025-02/n°04**

**Après avoir entendu l'exposé du Président,**

Rappelant que par délibération DEL-2024-09/n°3 du 4 septembre 2024, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion a approuvé le projet de convention-cadre d'utilisation des missions facultatives proposées par le CDG17, ainsi que la signature de cette convention avec les collectivités et établissements publics de la Charente-Maritime qui le souhaitent ;

Précisant que le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) établissement public national, a sollicité la possibilité de bénéficier des missions facultatives proposées par le CDG17 afin de recourir au service de mission d'intérim territorial ;

Considérant que pour répondre favorablement à cette sollicitation, il convient d'autoriser la possibilité de signer avec le CNFPT, représenté par la Directrice Régionale du CNFPT Nouvelle-Aquitaine, la convention-cadre d'utilisation des missions facultatives proposées par le CDG17 pour la mise en œuvre de la seule mission du recours au service d'intérim territorial ;

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :**

- Autorise le Président à signer avec le CNFPT, représenté par la Directrice Régionale du CNFPT Nouvelle-Aquitaine, la convention-cadre d'utilisation des missions facultatives proposées par le CDG17 pour la mise en œuvre de la seule mission du recours au service d'intérim territorial.

**Rapport n°04**

**Délibéré le 11 février 2025**

Fait à La Rochelle, le 11 février 2025.

**Le Président**  
  
**Alexandre GRENOT**

